

« l'une vieille pour la coquille du chœur où sont le mystère de la Passion, l'annonciation et l'histoire de saint Joachim et de sainte Anne;— et la grande bannière neufveappelée le Grand Lion, taffetas rouge, où est despeint un lion, faicte en l'année 1600. » Il se compose de nombreux articles et paraît avoir été révisé après sa confection, car il s'y voit des notes marginales d'une autre main indiquant que plusieurs objets portés sur cet acte ne sont plus dans le Trésor, par ce mot *déficit*. Ou bien encore on rencontre en marge de la mention du reliquaire « de Monsieur Saint Jean Baptiste » ces mots « déficit, nota que sa relique est dans le reliquaire que l'on porte les festes de Saint-Jean à Sainte-Croix. »

J'arrive maintenant à l'inventaire de 1724, publié en 1877 par M. V. de Valous. Ce document est des plus importants et fournit des renseignements des plus précieux sur le Trésor de nos trois églises à cette époque. Cet inventaire énumère 203 articles divisés en 32 sections fort arbitraires. Mais il présente ce grand avantage de donner le poids de chaque objet et de le décrire avec assez de soin.

Entête de ce document, on lit : « Le quatre février 1724 a été procédé à l'inventaire, vérification et reconnaissance des reliquaires, argenterie, ornements, linges, tapisseries, broderies, perles, livres et autres choses étant dans le trésor de l'église de Lyon, par Messieurs Antoine de Montmorillon, sacristain de l'église, comte de Lyon, et Gilbert de Chantelot, chanoine de ladite église et comte de Lyon, commissaires députés par le Chapitre, et ce, en présence de Messire François Joseph de Chaizeneuve, trésorier de ladite église. »

Le nombre des reliques a bien diminué. Il ne se rencontre plus que celles de la sainte Croix, de saint Jean-Baptiste, de saint Irénée, de saint Vincent « et un petit coffre de velours dans lequel sont quelques reliques qu'il est à propos de faire mettre dans des reliquaires ».

Les reliquaires qui contiennent ces restes vénérés semblent avoir été refaits pour la plupart. Celui de la vraie croix est ainsi décrit : « Un reliquaire d'argent fait aux *dépens du Chapitre*, dans lequel il y a du bois de la sainte croix enchâssé en or, fait en forme de double croizon enrichy de deux perles fines blanches et de deux saphirs fins tirant sur le violet. »